

Volume 23 Numéro 1 Mars 2023

Le Bornival



<https://nuage1962.wordpress.com/2015/12/27/mon-premier-hiver-au-quebec-des-immigrs-acontent/>

Assemblée générale annuelle
15 avril 2023

« Le Bournival » est le Bulletin officiel
du Regroupement des Bournival d'Amérique inc.
Il paraît normalement trois fois par année :
à la fin de l'hiver, à l'été et à l'automne.

Toute personne peut faire paraître des récits, nouvelles et
archives, en les expédiant au moins un mois à l'avance à la
rédaction.

Pierre Bournival, 1581 de la Poudrerie,
Québec, G2G 2B2

Courriel : pbournival52@gmail.com
tél.: 418-872-9823

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada,
Bibliothèque nationale du Québec

Visitez le site internet : www.bournival.ca
Mathieu Newbury, webmestre

Conseil d'administration du Regroupement des Bournival d'Amérique

- Michel Bournival, président
608 rue Joseph-L. Rivard, app C, St-Maurice, Qc,
G0X 2X0, 819-378-5559,
michel.bournival52@gmail.com
- Pierre Bournival, vice-président
2101 rue Kamilie, Rawdon, Qc, J0K 1S0
450-834-3955, pierre.bournival@yahoo.com
- Pierre Bournival, secrétaire-trésorier
1581 de la Poudrerie, Québec, Qc, G2G 2B2
418-872-9823, pbournival52@gmail.com
- Claire Bournival, administratrice, 33 rue Forest, Gatineau
(Aylmer), Qc, J9H 4E5, 819-685-1501,
bournival54@gmail.com
- Claudine Bournival, administratrice, 34 Chemin Des
Mélèzes, Lac Beauport, Qc, G3B 2B4,
418-849-1783, clobournival@gmail.com
- Gisèle Bournival, administratrice
2460 terr. Bellerose, app. 4, Longueuil, J4L 4H9
450-468-1614, gibo_43@videotron.ca
- Suzanne Bournival, administratrice
80 Somerville, Montréal, Qc, H3L 1A2
514-388-9182, huvangi@videotron.ca
- Mathieu Newbury, administrateur et webmestre, 168 rue
Magnus Est, Gatineau, Qc, J8P 7M3,
819-635-8198, newbury.mathieu@gmail.com
- Un poste vacant

Sommaire

- Des nouvelles du Conseil d'administration p. 3
- Convocation de l'Assemblée générale annuelle p. 4
- Projet de mise à jour du Livre de généalogie p. 5
- Début de la présence française au Canada p. 6
- Condoléances p. 8

----- Contribution / Cotisation 2023 -----

Pour adhérer au Regroupement, renouveler une adhésion annuelle ou simplement contribuer à la vitalité de l'organisation, il suffit de nous retourner votre contribution ainsi que l'information demandée (voir coupon-réponse). Au besoin, vous pouvez également communiquer avec nous pour simplement mettre à jour vos coordonnées.

Un grand merci à tous

Nom, Prénom	Cotisation 2023		<u>Montant versé</u>
	Cotisation 2023 (25,00 \$)	Contribution volontaire	
_____	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Adresse : _____			
Téléphone : _____		Courriel : _____	
<p>Libeller votre chèque à l'ordre du Regroupement des Bournival d'Amérique et faire parvenir à l'adresse suivante : 1581 rue de la Poudrerie, Québec G2G 2B2 ou faire un virement électronique Interac en utilisant l'adresse courriel du Regroupement : pbournival52@gmail.com</p>			

Des nouvelles du Conseil d'administration

Rencontres du CA

Depuis la parution du dernier Bulletin, en décembre 2022, les membres du Conseil d'administration ne se sont réunis qu'une seule fois, de façon virtuelle, le 13 février 2023.

Assemblée générale annuelle

De retour cette année, une Assemblée générale annuelle en présence est prévue le 15 avril 2023 au « Domaine du sucrier » de Saint-Boniface, près de Shawinigan.

Comme chaque année, le tiers des postes du Conseil d'administration sont à renouveler. Les trois postes en question pour l'année 2023 sont ceux de Suzanne, Gisèle et Michel (président).

L'ordre du jour de cette Assemblée générale est le suivant :

1. Accueil et ouverture de la rencontre annuelle
2. Lecture et adoption du compte rendu de l'Assemblée générale 2022
3. Présentation et adoption des états financiers 2022
4. Élections aux postes à pourvoir (3+ 1 poste vacant)
5. Dossiers particuliers
 - Entretien du Monument
 - Site web du Regroupement
 - Projet de mise à jour du Livre de généalogie
 - Épluchette annuelle (août 2023)
6. Période de questions
7. Levée de l'Assemblée

Cabane à sucre

Le « Domaine du sucrier » est situé au 3400 Chemin du Lac à Saint-Boniface. Il compte 95 places et le RBA en a réservé 40 qui seront attribuées **dans l'ordre de réception des inscriptions.** lesquelles sont toutes **payables à l'avance.**



–La rencontre annuelle débutera avec le repas du midi qui est prévu à 13 h. Il faudra donc se présenter vers 12 h 30 pour l'accueil et l'inscription.

–L'Assemblée générale annuelle comme telle aura lieu après le repas, vers 14 h. La « tire sur la neige » suivra vers 14 h 30. Le départ est prévu vers 15 h 30.

–**Le coût est de 35 \$** par adulte, taxes et service compris.

Suivi des états financiers au 31 décembre 2022

Dans l'ensemble, pour les 12 mois de l'année 2022, les revenus ont excédé les dépenses de quelque 1 612 \$, portant l'encaisse à un montant total accumulé de quelque 4 744 \$.

Si les frais courants (bulletin, immatriculation REQ, site web et frais bancaires) ont été surtout couverts par les revenus provenant des cotisations annuelles habituelles, la hausse importante de l'encaisse découle surtout de circonstances particulières : deux cotisations à vie (400 \$), de généreuses contributions volontaires (495 \$), la reprise de l'épluchette annuelle (263 \$) et la prise à son compte par Suzanne des frais d'entretien du site du Monument (500 \$).

Entretien du Monument

Le projet d'aménagement du site en vue d'en réduire les frais annuels d'entretien a été encore une fois reporté d'une année, tant pour laisser aux dernières plantations le temps de bien s'établir qu'en raison de la grande générosité de Suzanne qui compte encore une fois assumer les coûts d'entretien pour une deuxième année en 2023.

Quant à l'inscription des dates de décès au dos du Monument, des travaux sont prévus au printemps au coût de 115 \$, taxes comprises, pour chacune des inscriptions concernées. Cinq familles sont présentement engagées dans la démarche. Si d'autres familles souhaitent joindre le groupe, elles sont invitées à transmettre leurs demandes au secrétaire-trésorier du RBA avant le 31 mars prochain.

Site web

La fréquentation du site web se maintient et s'est même accrue dans les derniers mois. L'affluence totale pour les mois de novembre et décembre 2022 a été de 280 visiteurs, alors qu'elle était de 160 pour la même période en 2021. Pour les douze mois de l'année 2022, on a reçu quelque 1100 visiteurs, alors qu'on n'en avait reçu que 900 pour l'année comprise entre les mois de septembre 2021 et 2022.

Pour soutenir cette fréquentation, le RBA a surtout réalisé en cours d'année des travaux visant à améliorer le positionnement du site dans les résultats de recherche sur Internet. Certains contenus ont aussi été mis à jour ou ajoutés au site, comme la rubrique nécrologique rapportant tous les décès signalés dans nos bulletins depuis l'an 2000.

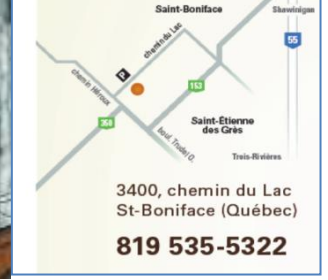
Si la fréquentation du site se maintient dans les prochains mois, on peut d'ores et déjà entrevoir une suite au contrat actuel d'hébergement qui prend fin en octobre 2023.

Pierre Bournival, secrétaire-trésorier

Assemblée générale annuelle

Convocation

15 avril 2023, 13 h



<https://domainedusucrier.ca/>

<https://www.facebook.com/domainedusucrier/>

Au menu

Entrée

Pain sur le poêle à bois
Soupe aux pois

Repas

Chaudrée de fèves au lard à l'ancienne
Saucisses du Domaine
Saucisses dans le sirop
Jambon au four à l'érable et au cidre de glace
Oreilles de crisse
Omelette nature
Patates fricassées

Hors d'œuvres

Crudités et trempettes du Domaine
Cretons du Domaine
Betteraves marinées maison
Ketchup aux fruits maison

Dessert

Crêpes de Grand-maman Anita
Grand-père dans le sirop
Tire sur la neige
Café, thé ou tisane

*Menu traditionnel servi à volonté dans une vaisselle de porcelaine.
Bar à pain, plats maison et saveurs d'antan.*

**Prix : 35 \$ (Adultes : 13+ ans),
25 \$ (Ados : 8 - 12 ans),
10 \$ (enfants : 3-7 ans) Gratuit (enfants 0 - 2 ans)
(taxes et service inclus)
Apportez votre vin ou votre bière**

Inscription à la Cabane à sucre

(Date limite d'inscription - 31 mars 2023)

Nom et prénom : _____ No membre : _____ No Tél. : (____) _____ - _____

(__) Adultes (__) Ados (8-12 ans) (__) Enfants (3-7 ans) (__) Enfants 0-2 ans

_____ \$ + _____ \$ + _____ \$ = **Total : _____ \$**

Libeller votre chèque à l'ordre du Regroupement des Bournival d'Amérique et faire parvenir votre inscription à l'adresse suivante : 1581 de la Poudrerie, Québec G2G 2B2

OU faire votre inscription par courriel ainsi qu'un virement électronique Interac à l'adresse courriel : pbournival52@gmail.com

Projet de mise à jour du Livre de généalogie de la Famille Bournival

Le Livre de généalogie de la famille Bournival a été produit en 2013 et vendu à plus de trois cents exemplaires. Il comptait 362 pages et les descendants répertoriés de François Bournival étaient au nombre de 2 810, dont quelque 1 617 portaient le patronyme Bournival. Sans qu'on puisse en fournir le nombre exact, une analyse sommaire du Livre nous permet d'estimer que plus de 1 600 d'entre eux étaient encore vivants, dont quelque 900 porteurs du patronyme Bournival¹.



Depuis 2013, toutefois, la situation a bien évolué. De nouvelles naissances et de nombreux décès sont survenus. Et malgré tous les efforts déployés lors de la préparation du Livre, on a également pu constater, au fil du temps, que de nombreux descendants n'avaient pas pu être recensés, tant ici au Québec qu'ailleurs au Canada et aux États-Unis.

De manière à pouvoir retracer ces « cousins » qui auraient été oubliés et actualiser le recensement qui a été fait, de nombreux membres du Regroupement ainsi que tous les membres du Conseil d'administration ont déjà manifesté leur intérêt pour effectuer une mise à jour de notre généalogie familiale, et, par la même occasion, rafraîchir la Base de données du Regroupement sur notre site web.

Comme il s'agira d'un projet de grande envergure, nécessitant la collaboration du plus grand nombre, il a été proposé de viser l'année 2025 comme échéance du projet, laquelle marquera également le 25^e anniversaire de fondation du RBA.

C'est donc avec confiance et enthousiasme que les membres du Conseil d'administration veulent maintenant lancer ce projet, en vous invitant à y participer, tout un chacun dans la mesure de vos possibilités.

Vous êtes donc tous conviés à faire partie de cette aventure et à nous aider à relever le défi, notamment en nous signifiant votre participation comme représentant de famille ou comme contributeur individuel. Toutes les participations sont les bienvenues.

Les personnes intéressées par le projet peuvent donc nous faire parvenir dès maintenant leurs

coordonnées ainsi que la nature de la contribution qu'elles pensent pouvoir apporter au projet, qu'elle soit limitée à leur famille immédiate ou qu'elle s'étende à un ensemble plus grand qui rejoindrait une ou plusieurs autres familles ou générations.

À toutes ces personnes qui nous feront part de leur intérêt, nous répondrons avec empressement. Elles seront dès lors invitées à recueillir et à nous transmettre, sous la forme de leur choix, les ajouts et correctifs qui pourront le mieux refléter la réalité (données généalogiques, photos et textes existants, tels souvenirs, anecdotes et résumés de vie), lesquels peuvent tous être actualisés. À cet effet, nous pourrions également, au besoin, fournir aux personnes qui le désirent une copie électronique des pages du Livre actuel de généalogie qui concernent leur participation.

Le projet est lancé. On compte maintenant sur vous.

¹ Un document de l'Institut de la statistique du Québec, publié en 2006, révèle de plus que le nom de famille Bournival arrivait au 1 200^e rang parmi les noms les plus fréquents. Il était porté par 0,012 % de la population totale (7 546 M), le Québec devant alors compter quelque 905 porteurs du patronyme Bournival.

(<https://statistique.quebec.ca/fr/document/noms-de-famille-au-quebec>)

Projet de mise à jour du Livre de généalogie Inscription/participation

Participant volontaire
(Nom et prénom)

Participation prévue
(Famille(s) concernée(s))

Pages concernées
du Livre

Besoin d'une version
électronique

(oui/non) _____

Adresse postale/téléphone : _____ / _____

Adresse électronique (si disponible) : _____

Faire parvenir à l'adresse postale du Regroupement : 1581 rue de la Poudrerie, Québec G2G 2B2
ou transmettre l'information par courriel à l'adresse courriel suivante : pbournival52@gmail.com

Vrai début de la présence française au Canada

La Grande Tabagie de Tadoussac de 1603

À la suite de Jacques Cartier en 1534, les pêcheurs de France, du Portugal et d'Espagne ont sillonné les eaux du St-Laurent, et cela durant toute la seconde moitié du XVI^e siècle. En plus de la morue, prisée en Europe, les fourrures faisaient aussi l'objet d'un commerce florissant dès les années 1580.

En 1603, la seule installation française permanente au Canada était le poste Chauvin, inauguré trois ans plus tôt à Tadoussac. Ce poste de traite bien connu des Français servait à sécher et transporter la morue, mais aussi à faire le commerce de la fourrure. Il était fréquenté par des marchands qui en avaient notamment ramené des Innus en France, lesquels avaient pu y vivre quelque temps et apprendre le français. Le Royaume de France était alors le plus peuplé d'Europe et était dirigé par Henri IV depuis 1589. Soucieux d'apaiser les tensions religieuses qui déchiraient le pays depuis un demi-siècle, il recherchait l'apaisement et la concorde. Il fit notamment adopter l'édit de Nantes en 1598, pour garantir aux protestants leurs droits civils et celui de pratiquer leur religion. C'est dans cet esprit de bonne entente que le roi de France parrainera l'expédition de Tadoussac, dirigée par François Gravé Du Pont, en 1603.

Samuel de Champlain n'était alors qu'un cartographe, reconnu toutefois pour son travail en Amérique du Sud comme accompagnateur à bord de la flotte espagnole qui s'était rendue aux Indes occidentales (1599-1601). Durant deux ans, il avait parcouru le bassin caraïbe, notamment à Porto Rico et à Cuba, où il fut notamment choqué du sort que les Espagnols réservaient aux peuples autochtones. Il n'était pas aux commandes de l'expédition de 1603, mais il accompagnait le commandant et il fera le récit de son voyage¹.



L'expédition quittera donc la France le 15 mars 1603 et arrivera à Tadoussac le 26 mai, deux mois plus tard. Ils seront aussi accompagnés de deux Innus qui reviennent de France avec eux pour servir d'interprètes et de guides au cas où l'expédition tournerait mal.

¹ *Des Sauvages* a été publié à Paris en 1603. Champlain y décrit les contrées visitées, avec leurs habitants, leur faune et leur flore.

Sur l'autre rive du Saguenay, ils distinguent au loin les lumières d'une grande fête où les autochtones font « tabagie »².

Il s'agit de la coalition laurentienne, soit des représentants innus, anichinabés, malécites et autres Premières Nations de la vallée du Saint-Laurent, rassemblée pour fêter une victoire contre leurs ennemis iroquois qui les avaient forcés, quelques années plus tôt, à désertier Hochelaga, visité par Cartier en 1535.



Le traité de la Grande Alliance, ou la Grande Tabagie de 1603, a eu lieu à la Pointe-aux-Alouettes de Baie-Sainte-Catherine. PHOTO : Radio-Canada/Benoit Jobin

Le lendemain, 27 mai, l'expédition française rejoint la fête, et les interprètes innus racontent ce qu'ils ont vécu en France. « Il paraît qu'il y a un silence, que les gens écoutent et sont fascinés. Ces Innus sont arrivés sur des « îles flottantes », c'est ainsi que les Amérindiens voyaient les bateaux au départ. À la suite de quoi le grand chef, Anadabijou, se serait levé et aurait dit à Champlain et à Gravé du Pont : « Vous êtes les bienvenus ici, vous pouvez peupler ces terres si vous le souhaitez, mais à une condition : vous allez combattre nos ennemis à nos côtés. » »

Six ans plus tard, en 1609, Champlain tiendra promesse en allant combattre les Iroquois sur les rives du lac qui portera plus tard son nom, dans ce qui deviendra l'État de New York. Les colons français restèrent les ennemis des Iroquois jusqu'au traité de la Grande Paix de Montréal, en 1701.

Quelques semaines après son retour de voyage, Champlain publiera à Paris son récit de voyage : *Des Sauvages, ou*

² Une tabagie est un mot micmac (« *tabaguia* ») qui traduit le mot « *festin* » et est associé à une fête organisée pour souligner un événement important, tel que la mort d'un chef ou une grande victoire, et au cours duquel on fume, une pratique que les Européens viennent de découvrir et que l'on trouvera dans les descriptions solennelles de festins en Nouvelle-France.

La Grande Tabagie de Tadoussac de 1603

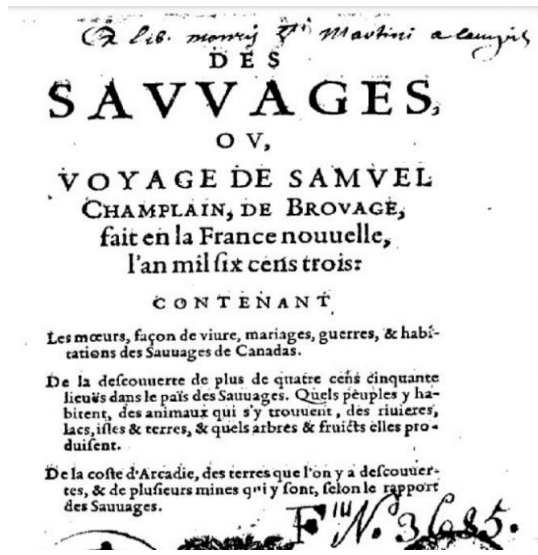
Voyage de Samuel de Champlain, de Brouage, fait en la France nouvelle, l'an mil six cents trois.

retourneront en France en compagnie du fils d'un chef innu et d'une prisonnière iroquoise...

« L'un des sauvages que nous avions emmenés commença à faire sa harangue de la bonne réception que leur avait faite le Roi et le bon traitement qu'ils avaient reçu en France. Et qu'ils s'assurassent que sa dite Majesté leur voulait du bien et désirait peupler leur terre, et faire la paix avec leurs ennemis, qui sont les Iroquois, ou leur envoyer des forces pour les vaincre. En leur contant aussi leurs beaux châteaux, palais, maisons et peuples qu'ils avaient vus, et notre façon de vivre. Il fut entendu avec un silence si grand qu'il ne se peut dire de plus ».

« Ayant bien pétuné, il [Anadabijou, grand chef Innu] commença à faire sa harangue à tous, parlant posément... leur disant que véritablement ils devraient être fort contents d'avoir sa dite Majesté pour grand ami... Lui, continuant toujours sa dite harangue, dit qu'il était fort aise que sa dite Majesté peuplât leur terre et fit la guerre à leurs ennemis, qu'il n'y avait nation au monde à qui ils voulussent plus de bien qu'aux Français. Enfin, il leur fit entendre à tous le bien et l'utilité qu'ils pourraient recevoir de sa dite Majesté ».

Une fois les célébrations terminées quelques jours plus tard, Champlain et l'équipage, forts de cette nouvelle alliance,



<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k105065h.image>

premiers colons n'avaient guère de désir d'asservissement des Premières Nations.

Il traduit aussi un grand problème entourant la fondation de la Nouvelle-France : on n'en conserve réellement qu'un seul point de vue, celui de Champlain. Le point de vue autochtone, lui, s'est perdu dans la tradition orale et ne se souvient que de la fondation de Québec, vécue comme une dépossession.

Extraits et adaptations des sources suivantes :

- 1) Le Québec, Tournants d'une histoire nationale, Éric Bédard, Éditions du Septentrion, Québec, 2021, pp 26-36, ISBN :978-2-89791-293-2
- 2) Aujourd'hui l'histoire, publié le 29 novembre 2019, <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/aujourd'hui-l-histoire/segments/entrevue/144189/grande-tabagie-1603-vrai-debut-presence-francaise-canada-eric-bedard>
- 3) Le traité de la Grande Alliance, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Grande_Alliance_\(traité\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Grande_Alliance_(traité))

Sans cet événement fondateur, une colonisation française permanente n'aurait peut-être pas été possible ultérieurement. C'est ainsi que les Québécois d'aujourd'hui sont installés sur un territoire qu'ils ont été invités à partager dès 1603. Il ne s'agit pas d'un territoire conquis à l'origine par les armes ou d'un territoire que les Amérindiens ont été contraints de céder et de quitter au XVIIe siècle.

Quant à l'historien étatsunien David Hackett Fischer dans sa biographie magistrale sur Champlain, il écrit à propos de la grande Tabagie de Tadoussac :

Ce « fut un événement de la plus haute importance dans l'histoire de l'Amérique ». « La Grande Tabagie marqua le début d'une alliance entre les fondateurs de la Nouvelle-France et trois nations indiennes. L'adhésion était libre et chacun y trouva son profit. Les Indiens [Algonquiens] recrutaient un allié potentiel contre leur ennemi mortel, les Iroquois. Les Français trouvaient un appui pour leur établissement, l'exploration et le commerce. L'alliance formée ce jour-là allait durer longtemps, car elle reposait sur l'intérêt matériel bien compris de chacun. ». (...) dans *Le rêve de Champlain*, ed. Boréal, 2012.

Alain Lavallée., 16 mars 2022, L'Alliance franco-amérindienne de Tadoussac (1603), <https://alainlavallee.com/lalliance-franco-amerindienne-de-tadoussac-1603/>

Condoléances

Monsieur Gilles Boisvert (1940 – 2022) p.209



À Trois-Rivières, le 4 novembre 2022, est décédé à l'âge de 82 ans, M. Gilles Boisvert, époux de Mme Rita Giguère. Il était le fils de feu Thérèse Bournival et de feu Bruno Boisvert.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants et petits-enfants qu'il aimait tant : Denis (Lynne Duhaime) et leurs enfants Charles-Olivier (Ariane) et Pierrick (Catherine), Daniel (Christiane Gagnon) et leurs enfants Alexandre (Sandrine) et Anthony, Guylaine (Jacques Deshaies) et leurs enfants Dominique (et ses fils Trystan et Ilan), Vincent (Savannah) et Félix-Antoine; ses arrière-petits-fils adorés : Édouard et Arthur; ses sœurs : Ghislaine (feu Jean Saucier), Pierrette (feu André Garceau) et Hélène (Normand St-Louis); ses belles-sœurs et beaux-frères : Denise (feu Jacques Perron), Monique (Gaston St-Arnaud), Louisette (André St-Ours), Estelle (Jean-Pierre Soucy), Claude (Carmen Ricard) et Michel; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces et amis(es).

Monsieur Maurice Philibert (1936 – 2022) p.178



Au CIUSSS-MCQ CHAUR de Trois-Rivières, le 20 novembre 2022, est décédé à l'âge de 86 ans, M. Maurice Philibert, époux de Mme Doris Bournival, demeurant à Louiseville, natif de Maskinongé.

M. Philibert laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Christian Philibert, Carole Philibert (Daniel De Carufel) et Chantale Philibert (Ghislain Bellemare); ses petits-enfants : Alexis Philibert, Francis De Carufel (Caroline Gélinas), Frédéric De Carufel et Christopher Bellemare (Rose-Anne Lajoie); ses sœurs : Sœur Jeannine Philibert, s. s.c.m. de Beauport, Marielle Philibert; ses beaux-frères et belles-sœurs : Colette Régis-Carpentier (feu Yvon Philibert), Léonne Bournival (feu Georges Lapointe), Gladys Bournival (Daniel Boucher), Nicole Picard (feu Joël Bournival) et Lise Lacombe (feu Laurent Bournival) ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

Madame Irène Bournival Boisvert (1923 – 2022) p.214



Au CIUSSS MCQ Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 29 décembre 2022 est décédée à l'âge de 99 ans et 2 mois, madame Irène Bournival, épouse de feu monsieur Lucien Boisvert, fille de feu madame Clara Gélinas et de feu monsieur Eddy Bournival. Elle demeurait à Shawinigan.

Elle laisse pour la pleurer ses enfants : Ginette (Camille Dauphinais), feu Renald (Doris Richard), Christian (Lucie Marchand), Johanne (feu Louis St-Jean) et Guy (Line St-Onge); ses petits-enfants : Louise et Rachel Dauphinais, Steve et Mélanie Boisvert, Simon et Dave Boisvert, Louis-Pier et Sébastien St-Jean, Camille Boisvert, et leurs conjoint(e)s; ses arrière-petits-enfants ; son frère Hildège Bournival. Madame Bournival laisse également dans le deuil ses belles-sœurs et beaux-frères de la famille Boisvert ainsi que plusieurs neveux et nièces des familles Bournival et Boisvert.

Monsieur Célestin Bournival (1931 – 2023) p.116



Au Centre hospitalier de Shawinigan, le 12 janvier 2023, est décédé, à l'âge de 91 ans, M. Célestin Bournival, demeurant à St-Étienne-des-Grès. Il était le fils de feu M. Arthur Bournival et de feu Mme Laura Boucher.

Il laisse dans le deuil ses filles bien-aimées : Line (conjoint Serge Paquette et leurs filles Maripier et Andréa), France (conjoint André Gélinas) et Francine (conjoint Robert Richard et leur fils William); son fils Alain (ses enfants Dany et Charlie); son frère Bernard et ses sœurs Carmelle et Christine, ainsi que plusieurs belles-sœurs, beaux-frères, neveux, nièces et ami(e)s.

Monsieur André Bournival (1938 – 2023) p.234



Au Centre Christ-Roi de Nicolet, le 23 janvier 2023, est décédé, à l'âge de 84 ans, M. André Bournival, époux de Mme Denise Duchesne, demeurant à Bécancour, autrefois de Sorel-Tracy. Il était le fils de feu M. Nelson Bournival et de feu Mme Lucille Bélanger.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Denise; ses enfants : Luc (Véronique), Lucy (Paul, ex-conjoint) et Guy (Julie); ses petits-enfants : Bruno, Marie et Félix; ses frères et sœurs : Simone (feu Robert, ex-conjoint), Jean-Paul (Jacqueline), Lise (Jean-Marie), Denis (Claudette), Michel (Hélène) et Denise (Claude); ses beaux-parents : feu M. Joseph-Emmanuel Duchesne et feu Mme Hermance Trépanier; ses beaux-frères et belles-sœurs : Carmen (feu Paul-Étienne), feu Jean-Marie (feue Suzanne, ex-conjointe), feue Ghislaine, feue Solange (Lionel), André (Marie-Paule) et Louisette (feu Pierre) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Monsieur Bernard Bournival (1926 – 2023) p.114



À l'hôpital de Shawinigan, le 14 février 2023, est décédé, à l'âge de 96 ans M. Bernard Bournival, époux de feu Mme Pierrette Houle, fils de feu M. Arthur Bournival et de feu Mme Laura Boucher, demeurant à St-Étienne-des-Grès.

L'ont précédé ses fils Daniel et Jean (Hélène Boutin) ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Le défunt laisse dans le deuil ses filles : Denise (Michel Lemire) et Carmen (Vital Béland); ses petits-enfants : Kim Lemire, Julie et Martine Bournival, Steve et Maxime Béland; ses arrière-petits-enfants : William, Étienne, Élisabeth, Anthony et Benjamin; ses sœurs : Christine (Claude Laperrière) et Carmelle (feu Jean-Marie Lampron) ainsi que d'autres parents et ami(e)s.